

Formation inter-établissements : COMPRENDRE, APPRENDRE & PARTAGER SES EXPÉRIENCES

Accompagner les personnes en situation de handicap psychique

Développer ou renforcer ses compétences pour mieux accompagner

Les troubles des personnes en situation de handicap psychique sont *variables, intermittents* et *évolutifs*. Ces caractéristiques amènent une nécessaire adaptation de la relation d'aide et d'accompagnement et génèrent des doutes et des interrogations de la part des professionnels et des organisations.

Au-delà de la définition du handicap psychique, cette formation permettra de croiser les expériences des acteurs et de penser des pistes de réponses innovantes et adaptées.



Public :

Tout professionnel d'établissement ou de service pouvant accueillir et accompagner des personnes en situation de handicap psychique

Bénévoles, accompagnateurs ou gestionnaires d'ESSMS

Pré-requis :

Etre en situation d'accueillir et/ou d'accompagner des personnes en situation de handicap psychique
Etre dans une démarche projet d'accueillir ou d'accompagner des personnes en situation de handicap psychique.

Objectifs

- Clarifier le concept de handicap psychique et sa complexité
- Accompagner au quotidien les personnes en ajustant au mieux ses pratiques
- Repérer les impacts institutionnels et les besoins d'adaptation

Contenus de la formation

- Le fonctionnement psychique et les caractéristiques du handicap psychique
- Les manifestations des troubles et les domaines de conséquences : cognitif, habiletés sociales, habiletés professionnelles, identité personnelle
- Les réponses à apporter, basées sur les principes de la participation et de l'auto-détermination
- Les situations de crise et la gestion du risque
- La question de la cohabitation des différentes populations en établissement
- Les impacts organisationnels lors de l'accueil de personnes en situation de handicap psychique

Méthodologie

- Apports conceptuels
- Échanges de pratique entre les participants
- Construction d'outils ou d'action en sous-groupes et présentation en collectif

Intervenante

Cette formation sera animée par Françoise BEZIN, conseillère technique du CREAI



CREAI-ARA Formation INTER – Modalités pratiques

Renseignements auprès de :

Christelle LEBON
c.lebon@creai-ara.org

Marjorie DUMAS
m.dumas@creai-ara.org

ou 04 72 77 76 22

Bulletin d'inscription à retourner :

formation.conseil@creai-ara.org

ou par courrier à l'adresse :

CREAI Auvergne-Rhône-Alpes
A l'attention du service Formation
71 C Cours Albert Thomas
69003 LYON

SIRET :

775 647 472 00080

Numéro d'activité :

82 69 03 44 069

Suivi et évaluation

Feuille d'émargement par ½ journée, questionnaire de satisfaction et évaluation pédagogique.

Dates de la formation

Jeudi 4 et vendredi 5 juin 2020

La formation sera organisée par groupe de 5 personnes minimum à 12 personnes maximum.

Lieu

CREAI Auvergne-Rhône-Alpes
71 C Cours Albert Thomas
69003 LYON

Horaires

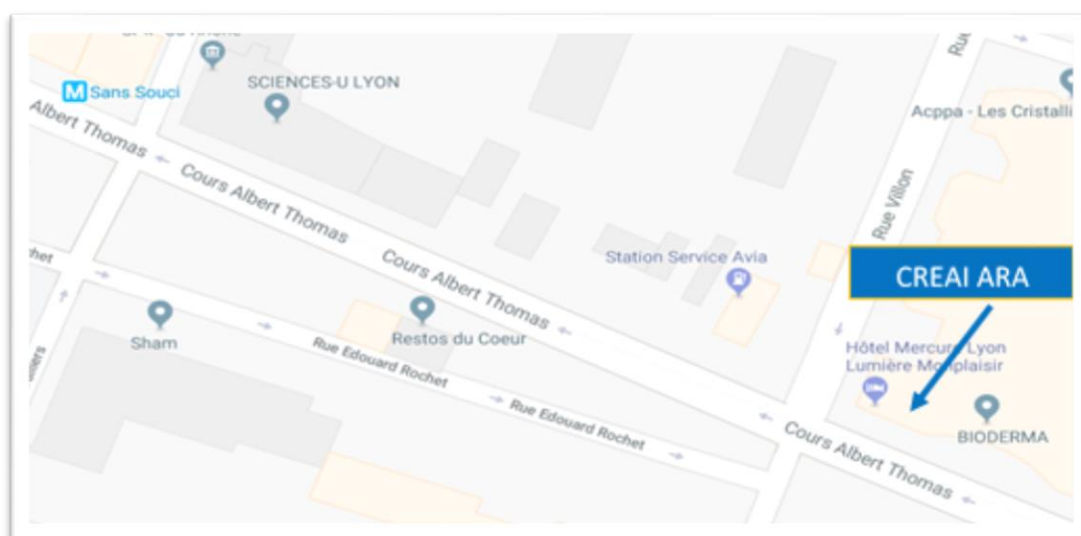
De 9h à 17h avec possibilité de déjeuner sur place.

Tarifs

- Pour les établissements contributeurs :
306 € pour les deux journées, par stagiaire (14 heures)
- Pour les établissements non contributeurs :
340 € pour les deux journées, par stagiaire (14 heures)



Date limite d'inscription :
Jeudi 14 mai 2020





BULLETIN D'INSCRIPTION

Accompagner les personnes en situation
de handicap psychique

Jeudi 4 et vendredi 5 juin 2020

Inscription du ou des participants		
NOM	PRENOM	FONCTION

Nom et adresse de l'organisme gestionnaire ou de l'établissement

.....
.....

Adresse de facturation (si différente)

.....
.....

Coordonnées

Personne à contacter :
Tél. : Email :

Droits d'inscription

	PRIX UNITAIRE	QUANTITE	TOTAL
<input type="checkbox"/> ETABLISSEMENT CONTRIBUANT			
2 journées	306 €		
<input type="checkbox"/> ETABLISSEMENT NON CONTRIBUANT			
2 journées	340 €		

Paiement après réception de la facture du CREA-ARA Auvergne-Rhône-Alpes

Date et signature

Cachet de l'organisme



En partenariat avec :

